



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Problèmes nouveaux et propositions pour l'avancement des connaissances

Louis Malassis

Citer ce document / Cite this document :

Malassis Louis. Problèmes nouveaux et propositions pour l'avancement des connaissances. In: Économie rurale. N°96, 1973. Le rôle des économistes ruraux. pp. 137-140;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1973.2225>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1973_num_96_1_2225

Fichier pdf généré le 08/05/2018

PROBLÈMES NOUVEAUX ET PROPOSITIONS POUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

par Louis MALASSIS

Professeur d'économie rurale à l'ENSAM

Directeur de la station d'économie rurale de Montpellier (INRA)

Le sujet qui m'a été proposé en contient en réalité deux : « problèmes nouveaux à résoudre » et « propositions pour un avancement des connaissances ». Le second me semble d'une approche plus aisée que le premier. Que signifie en effet « problèmes nouveaux » ? Pour éclairer notre pensée, prenons un exemple concret : l'entrée de l'Angleterre dans le marché commun constitue-t-elle un problème nouveau ? A notre avis non : il

s'agit d'un **fait social** nouveau qui engendre plusieurs **problèmes** nouveaux.

Dans le cadre du thème proposé nous envisagerons, successivement, le repérage et le traitement des problèmes nouveaux (I) puis l'état actuel du système de recherches et d'études en économie rurale ainsi que les perspectives concernant l'avancement des connaissances (II).

I — REPERAGE ET TRAITEMENT DES PROBLEMES NOUVEAUX

- Repérage des problèmes nouveaux

L'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun engendre de nombreux problèmes, lesquels sont d'ailleurs posés en **termes différents, selon les groupes sociaux et les institutions**, finalement selon les catégories **fonctionnelles** d'économistes.

Par exemple, les organisations de consommateurs, ou d'études sur la consommation, vont être conduites à s'interroger sur l'incidence de l'entrée de l'Angleterre sur les niveaux et éventuellement sur les genres de vie des consommateurs ; les économistes des entreprises de production, de transformation, de distribution vont s'interroger sur les modifications des rapports économiques, poser des problèmes de conquête ou de défense de marchés, d'économie d'échelle, confronter des stratégies d'entreprises, etc... Les économistes des organisations de travailleurs vont s'interroger sur le régime du travail, l'emploi, le niveau des salaires. Les sociétés d'études vont sans doute voir leurs commandes augmenter, pour aider les décideurs à tous les degrés, à prévoir l'avenir, et aussi pour contribuer à les sécuriser. Les chercheurs d'organismes « autonomes » sont aussi concernés par ce fait social nouveau, mais leur approche peut prendre un contenu spécifique sur lequel nous reviendrons.

La distinction entre fait social nouveau et problèmes engendrés par ce fait me paraît donc fondamental.

D'autre part ces problèmes sont formulés par des groupes sociaux et des institutions spécifiques. Si donc, nous voulons repérer les problèmes nouveaux, posés par exemple par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, il faudrait interroger les consommateurs, distributeurs, transformateurs et producteurs de denrées alimentaires, ainsi que les différentes catégories sociales qui participent au fonctionnement du système alimentaire. C'est probablement en se situant au lieu de confrontation des groupes sociaux, par exemple au centre de planification, lorsque ce centre existe, et lorsque la planification est fondée sur un processus de consultation des catégories sociales, que l'on peut détecter les problèmes fondamentaux engendrés par les faits, et qui préoccupent la nation. Appliquant cette méthode, lisant les rapports du VI^{ème} plan français, j'y trouve beaucoup plus de problèmes anciens non résolus, que de problèmes fondamentalement nouveaux.

Les problèmes principaux posés sont ceux de l'agriculture dans la société industrialisée et capitalisée : la paupérisation relative de l'agriculture, l'adaptation de l'exploitation familiale, l'organisation des marchés agricoles, etc... et les nombreux problèmes secondaires liés à ces problèmes principaux. Toutefois, dans le cadre du VI^{ème} plan, les problèmes concernant les IAA, les relations agriculture-IAA, l'environnement et l'aménagement me semble avoir pris plus d'importance que dans le passé.

Les économistes ruraux, réunis en session au sein de la SFER, constituent aussi un centre de détection des problèmes qui les préoccupent. Ne nous étonnons pas que les préoccupations soient divergentes, il en est nécessairement ainsi, puisque les économistes ruraux exercent leurs fonctions au sein de structures différentes, qui assument dans la société des responsabilités différentes, qui visent des buts différents. Je crois cependant avoir repéré des problèmes qui préoccupent un grand nombre d'entre nous, qui ont été évoqués au cours de cette session : le problème foncier, le développement (au sens de diffusion du progrès), l'environnement, etc... Certains participants ont attiré, avec raison me semble-t-il, notre attention sur l'importance des relations entre les pays développés et moins développés, et sur les problèmes spécifiques du développement agricole dans les pays sous-développés. Il serait donc possible d'établir une liste de problèmes qui préoccupent de nombreux économistes ruraux.

2 - Traitement des problèmes posés

Les individus et les groupes, étant préoccupés par certaines catégories de problèmes, la question est maintenant de savoir comment ils vont traiter ces problèmes. **Il existe entre les faits et les idées un mouvement dialectique qui contribue au processus du développement socio-économique.** Pour moi, le mouvement va des faits aux idées, et des idées aux faits. Les faits font problèmes : la réponse aux problèmes posés peut être parfois une **invention sociale**. Le capital foncier, dans notre système socio-économique, dans la mesure où il représente environ 80 % du patrimoine agricole total, pose de nombreux problèmes : la réponse peut être une SAFER ou une SAIF, ou une autre institution, qui constituent des **inventions sociales**. L'invention sociale apparaît ici fondamentalement comme le produit des faits et de l'expérience sociale ; elle comporte une différence de degré, sinon de nature, avec l'invention technique.

Peut-être l'invention de la SAFER est-elle finalement une petite invention, qui n'est qu'une réponse partielle à un problème spécifique. Il y a des esprits capables d'acquiescer une vision du monde et de trouver la clé du mouvement social. Marx nous avertit toutefois, qu'il ne s'agit pas de génies, mais d'hommes qui savent comprendre et détecter les forces qui font le mouvement social et finalement l'histoire (et qui ont su aussi les rendre opérationnelles en définissant une politique et en assurant la cohérence entre le projet politique et les aspirations sociales). Je ne vais pas poursuivre sur cette voie, mais je voudrais faire une observation pour moi capitale. Je refuse de me laisser enfermer dans une politique, qui serait fondée sur une prétendue science sociale universelle et exclusive, qui en fait m'aliénerait aux détenteurs du pouvoir, quels qu'ils soient.

Si la définition de la problématique sociale est faite par des hommes engagés dans des structures déterminées, si l'invention sociale est le produit des faits et

de l'expérience sociale, **le niveau de formation et d'information socio-économique joue un rôle privilégié dans le mouvement social.** La formation et l'information socio-économiques constituent la base fondamentale qui doit rendre possible la participation aux décisions qui engagent l'avenir.

La formation et l'information peuvent se faire par plusieurs voies : la formation scolaire et universitaire, la promotion sociale, la formation de militants engagés dans des mouvements populaires, etc... Je me garderai bien de parler ici d'avant-garde. Je crois au rôle décisif des hommes qui, contraints par les faits, veulent les changer pour les maîtriser, pour qui le changement est une nécessité sociale, et non une spéculation intellectuelle, et qui par l'observation de ces faits et la réflexion de groupe parviennent à définir des règles pour l'action.

Revenons aux économistes ruraux concernés par l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Comment vont-ils formuler et traiter leurs problèmes ? Cela va dépendre évidemment de leur niveau de formation, d'information, et sans doute aussi de leurs engagements. Ici apparaît le rôle fondamental de l'enseignement et de la recherche, en tant que créateur et diffuseur de formulation de problématique et de méthodes de traitement. Cela dépend aussi du réseau d'information qu'ils ont construit, de leur mise en commun d'expérience, de leur capacité à confronter leurs méthodes et leur savoir. De ce point de vue, la SFER me paraît jouer un rôle irremplaçable qui pourrait être renforcé.

Le moment est venu aussi de parler du rôle de la recherche face à un fait social fondamental comme l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. De toute évidence, les centres de décision ont dû prévoir cette entrée déjà depuis quelques années et, espérons-le, commencer à jeter les bases de leur stratégie. De toute évidence aussi, ils ne peuvent décider en temps opportun que s'ils disposent d'un système d'information programmé, quasi-intégré ou intégré. Il n'est pas évident en effet, que l'offre d'information, qui procéderait exclusivement des motivations individuelles de chercheurs indépendants, s'ajuste spontanément à une demande d'information précise, en un lieu et à un moment donné. Je reconnais la nécessité d'une recherche programmée dépendante de centres de décisions.

Mais la recherche quasi-intégrée n'épuise pas, heureusement, le contenu de la recherche. Il y a place pour une recherche non dépendante, que nous pouvons appeler autonome, où l'on puisse poser des interrogations majeures, non dépendantes des centres de décision, mieux, mettant en cause la stratégie ou l'existence même de ces centres de décision.

Certes, les chercheurs autonomes peuvent s'associer à la mesure des modifications des rapports techniques, économiques, sociaux, politiques qui vont résulter de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, procéder s'ils le veulent, puisque autonomes, à la détermi-

nation de stratégies, mais ils peuvent poser des problèmes d'un autre ordre. Par exemple, l'économiste rural peut se demander si l'entrée de nouveaux pays dans le Marché commun va accélérer les transformations socio-économiques de l'agriculture occidentale, renforcer la résistance du mode artisanal ou petite production marchande ou au contraire renforcer le processus d'absorption capitaliste. Plus généralement, on peut s'interroger sur les causes et la signification socio-politique de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, sur son

incidence sur le système socio-économique dans lequel nous vivons, sur la modification des rapports socio-économiques dans le monde, sur d'autres voies et d'autres systèmes plus aptes à assurer l'épanouissement de l'homme.

L'idée que nous avançons, est qu'il n'existe pas une structure unique ni non plus une structure privilégiée de la recherche économique. Il existe des sous-systèmes de recherche qui poursuivent des objectifs définis. C'est ce dont je voudrais parler maintenant.

II — SYSTEMES DE RECHERCHE ET AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

1 - Systèmes de recherche

Plusieurs catégories participent à la recherche socio-économique. Selon l'OCDE, le « **système de recherche** » procède de plusieurs institutions, qui peuvent avoir des objectifs spécifiques, mais qui concourent cependant, à des degrés divers, au progrès des méthodes et des connaissances. On peut toutefois s'interroger sur l'existence d'un système de recherche proprement dit, mais il existe plusieurs sous-systèmes, reliés entre eux par des liaisons formelles ou non. Il semble que quatre sous-systèmes peuvent être distingués :

- * le sous-système universitaire,
- * le sous-système professionnel,
- * le sous-système de la recherche d'entreprise,
- * le sous-système des instituts spécialisés.

Il est de plus en plus admis, que la distinction entre recherche fondamentale et appliquée est de peu de portée : le développement de la science étant un processus continu. La distinction introduite autrefois entre « études » et « recherches économiques » est assez difficile à préciser en pratique. Les études économiques répondent plutôt à une demande à court terme et concernent le plus souvent des sujets limités. Les recherches visent plutôt une interprétation générale des phénomènes économiques, interprétation formulée sous forme d'une théorie cohérente.

Le **sous-système universitaire** vise un double but : l'approfondissement des connaissances et la formation des hommes, d'où l'importance de la **dimension pédagogique**. Les motivations du chercheur qui construit un enseignement, ne sont pas identiques à celles d'un chercheur d'entreprise, ou même à celles d'un chercheur d'un institut spécialisé. D'autre part, les méthodes de formation elles-mêmes sont l'objet de recherches. Il est bien évident par exemple, que le renouvellement de l'enseignement de l'économie rurale, à tous les degrés d'enseignement, et plus particulièrement au supérieur, nécessite l'établissement de documents pédagogiques adaptés (modèles, cas, jeux, etc...). Cette construction

pédagogique nécessite du temps et des moyens, et nous ne renouvellerons pas l'enseignement traditionnel sans créer des laboratoires de recherche pédagogique et de mise au point d'un matériel approprié. L'orientation des recherches dans le sous-système universitaire me paraît donc commandée par un double objectif scientifique et pédagogique.

L'orientation des recherches dans le **sous-système des entreprises** est fondamentalement commandée par la politique commerciale et le profit. Mais, dans la mesure où les processus de production prennent un contenu plus scientifique, il est évident que les laboratoires des entreprises fournissent un cadre plus favorable à l'invention scientifique. Dans le **sous-système professionnel**, les recherches sont orientées par les objectifs de la politique professionnelle. Dans la mesure où le niveau général des connaissances s'élève, où les professionnels prennent conscience de l'importance de l'argumentation scientifique, la participation de ces laboratoires à la connaissance scientifique peut s'accroître.

Les **instituts de recherche scientifique spécialisés** ont en général, un double objectif : contribuer au progrès scientifique, par l'amélioration des méthodes et l'approfondissement des connaissances et être directement utiles à certaines catégories socio-économiques (Pouvoirs Publics, professionnels, entrepreneurs, etc...) en apportant leur contribution à la solution de problèmes nouveaux. L'importance relative du temps accordé à ces deux activités peut dépendre des objectifs de l'institut mais, de toute évidence, **la possibilité de pouvoir contribuer à résoudre les problèmes nouveaux dépend de la progression des connaissances.**

2 - Avancement des connaissances

La seconde question qui m'a été posée est « propositions pour un avancement des connaissances ». Je fais l'hypothèse que les propositions qui me sont demandées sont plutôt du domaine des modalités pratiques de la recherche. Je voudrais tirer quelques conclusions logiques des analyses qui précèdent. Dans la mesure où l'in-

vention socio-économique procède souvent encore de la pratique sociale, où plusieurs sous-systèmes participent à la connaissance scientifique, où la circulation de l'information et la confrontation des idées sont dans tous les domaines scientifiques, mais particulièrement dans celui des sciences humaines, d'une grande importance, il me semble nécessaire d'organiser la participation de ceux qui sont concernés par des préoccupations communes.

Ce but pourrait être atteint par la définition de « thèmes », selon des modèles inspirés par les techniques pratiquées à l'étranger et, dans une certaine mesure, en France par la DGRST et par l'INRA (action thématique programmée).

De toute évidence, chacun des sous-systèmes que nous avons décrits, doivent nécessairement poursuivre les travaux leur permettant d'atteindre les objectifs qui leurs sont propres. Mais, puisque tous acquièrent une expérience qui peut profiter à l'approfondissement des connaissances, à une interprétation générale et cohérente des phénomènes économiques, à l'invention socio-économique, etc... on peut envisager de les associer, avec quelques décideurs et spécialistes, dans certains projets considérés comme fondamentaux. Je voudrais citer un exemple qu'il m'a été donné de connaître récemment au Canada. Ce pays a décidé d'étudier le « Food system ». L'objectif est de construire une représentation du système alimentaire, pouvant aboutir si possible à un modèle, apte éventuellement à des simulations, permettant d'éclairer la politique économique, à la fois par une meilleure connaissance de la réalité et par le testage d'hypothèses. Le projet a été confié à la recherche, un Directeur de projet a été nommé ainsi qu'un conseil groupant des décideurs et des scientifiques venus de différents horizons, une échéance a été fixée : 1975.

Ce que nous convenons d'appeler la méthode des « projets thématiques programmés » me paraît avoir un certain nombre d'avantages. Elle permet aux chercheurs de poursuivre leurs recherches de base et associe ceux qui acceptent de consacrer du temps à des projets considérés comme fondamentaux. Cette association étant temporaire, elle évite de créer des structures qui pourraient devenir trop rigides et sclérosantes. Elle facilite la circulation de l'information et les relations entre décideurs, chercheurs et spécialistes. Elle permet d'associer économistes, sociologues et techniciens et facilite le développement d'une recherche pluridisciplinaire.

De tels projets pourraient être proposés à l'initiative de décideurs, de professionnels, des chercheurs eux-mêmes. Il est évident que l'INRA, qui dispose d'hommes et de moyens, pourrait, et nous semble-t-il devrait, jouer un rôle décisif dans la définition et la réalisation de tels projets.

Si cette méthode semble présenter des avantages, elle ne va toutefois pas sans difficultés. Le choix et la formulation des projets devraient être soigneusement faits, et être très motivants pour les participants. Une distinction claire devrait être faite entre le « conseil du projet » et les réalisateurs proprement dit et la liberté des chercheurs devrait être strictement sauvegardée.

De nombreux thèmes pourraient être proposés, citons: les modèles de développement de l'agriculture occidentale, l'analyse du système alimentaire au stade de l'agro-industrie, la répartition fonctionnelle de l'espace rural : problèmes du zonage, etc...

Ces thèmes sont à la fois fondamentaux (sinon nouveaux) et impliquent, pour être menés à bien, des équipes relativement importantes constituées par des hommes venus d'horizons différents.